

PAR COURRIEL

Québec, le 22 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 20 mars 2025, la députée de Bonaventure déposait un extrait de pétition adressée à l'Assemblée nationale, demandant de procéder à l'inscription au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035, du projet de construction de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital de Maria, dans la région de la Gaspésie.

Je vous confirme que ce projet est une priorité pour Santé Québec et pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. D'ailleurs, comme indiqué au PQI 2025-2035, une demande de mise à l'étude du projet sera soumise à l'approbation du gouvernement au cours de l'année financière 2025-2026.

Les prochains mois seront nécessaires à la planification de la mise à l'étude du projet, notamment pour statuer sur les besoins cliniques et les superficies requises, pour évaluer les exigences, les contraintes, l'option privilégiée, le mode de réalisation anticipé et l'échéancier afin de permettre une estimation du coût ainsi que les montants nécessaires à l'élaboration du dossier d'opportunité.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-01333